

POPULATION & SOCIÉTÉS

Combien d'enfants, combien de frères et sœurs depuis cent ans ?

Laurent Toulemon *

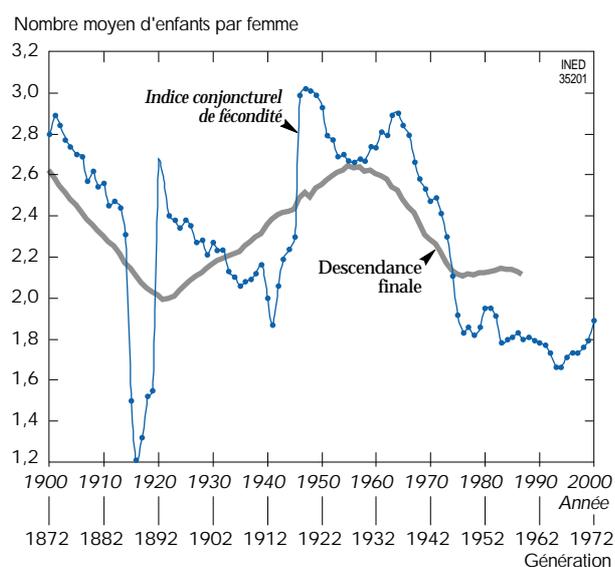
Le xx^e siècle a connu une singularité démographique majeure, le baby-boom. En France, après avoir régulièrement baissé durant l'entre-deux-guerres, l'indice conjoncturel de fécondité (encadré 1) a brusquement augmenté entre 1945 et 1947 (figure 1). Il est resté à un niveau élevé pendant une vingtaine d'années avant de redescendre à partir de 1964, la parenthèse du baby-boom se refermant alors en France comme dans de nombreux pays industrialisés. Depuis 1975, l'indice conjoncturel de fécondité est à peu près stable en France autour de 1,8 enfant par femme.

◆ Les femmes nées en 1930 ont été les plus fécondes du siècle

Comment les différentes générations nées au cours du xx^e siècle ont-elles vécu le baby-boom ? Les femmes nées en 1900 ne sont pas concernées : elles avaient 45 ans à la fin de la seconde guerre mondiale et elles ont eu leurs enfants entre 1920 et 1950. Il en va de même des femmes nées cinquante ans plus tard, en 1950 : âgées de 15 ans en 1965, elles ont mis au monde leurs enfants après la fin du baby-boom. En revanche, les femmes nées en 1930 avaient 15 ans en 1945 et 35 ans en 1965 ; elles sont donc impliquées dans le baby-boom. Elles ont eu au total plus de 2,6 enfants en moyenne, soit 0,5 de plus que les femmes nées en 1900 ou en 1950 (figure 1).

Pour les générations suivantes, nées entre 1950 et 1960, la descendance finale s'est stabilisée autour de 2,1 enfants en moyenne. La fécondité a beaucoup baissé avant 25 ans, mais elle a augmenté au-delà, les deux mouvements se compensant. La compensation risque de ne pas être totale pour les générations plus récentes et la descendance finale pourrait baisser légèrement, se

Figure 1 – Indice conjoncturel de fécondité et descendance finale des générations (décalées de 28 ans)



Sources : Insee, état civil [2] [3] [4].

stabilisant peut-être autour de 2 enfants pour les femmes nées après 1970. Les femmes nées en 1970 ont eu un enfant en moyenne avant l'année de leurs 30 ans ; si le mouvement de hausse de la fécondité aux âges élevés se poursuit, elles auront un second enfant après 30 ans.

◆ L'âge à la maternité a beaucoup reculé

Les femmes nées entre 1940 et 1945 ont été les mères les plus précoces du siècle (encadré 2). Elles ont eu leurs enfants à 26,1 ans en moyenne, contre 28,4 ans pour les femmes nées en 1920 (figure 2). À 25 ans, deux sur trois

* Institut national d'études démographiques.

avaient déjà un enfant. En moyenne, elles ont eu leur premier enfant à 24,0 ans et le dernier à 29,0 ans contre 24,9 et 31,5 ans pour les femmes nées en 1920 : les naissances ont eu tendance à se rapprocher en même temps que les familles nombreuses se raréfiaient [8]. La baisse de l'âge moyen à la maternité (tous rangs de naissance confondus) s'explique pour moitié par la précocité accrue des premières naissances et pour moitié par la raréfaction des familles nombreuses [3]. Le mouvement s'inverse pour les femmes nées après 1945 : elles ont leurs enfants plus tardivement, et le retard des premières naissances explique à lui seul l'augmentation de l'âge moyen à la maternité. Pour les femmes nées en 1970, l'âge au premier enfant pourrait approcher 27 ans, et l'âge moyen à la maternité 30 ans (1).

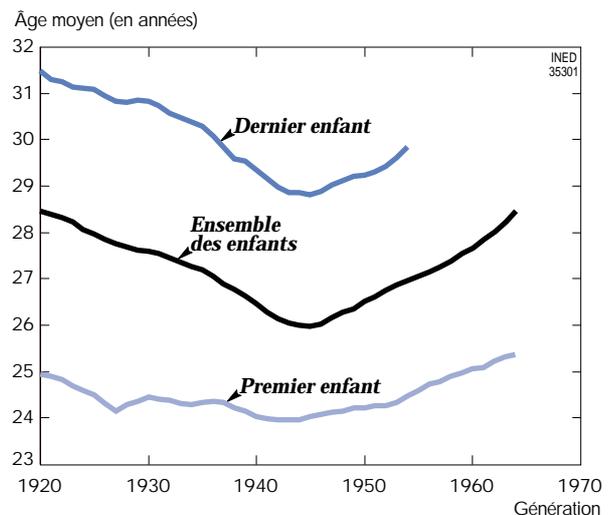
◆ La maîtrise de la fécondité : quatre femmes sur dix ont deux enfants

Bien qu'elles aient eu le même nombre d'enfants en moyenne, les femmes nées en 1950 ont eu une descendance bien différente de celles nées en 1900. Les tailles des familles étaient autrefois très diverses. Parmi les femmes nées en 1900, 23 % n'ont pas eu d'enfant — non seulement parce qu'une part importante d'entre elles ne se sont jamais mariées mais aussi parce que beaucoup de couples sont restés sans enfant dans ces générations — et à peine plus de la moitié en ont eu deux ou davantage ; 8 % en ont eu quatre et 10 % cinq ou plus (figure 3). Certaines familles étaient très nombreuses, et les enfants de rang élevé (nés en cinquième position ou plus) comptaient beaucoup dans le total des naissances : ils représentaient un enfant sur sept. Les femmes nées en 1930 ont mis au monde davantage d'enfants pour tous les rangs de naissance, mais la hausse la plus marquée porte sur les premiers rangs. Jamais, sans doute, la proportion de femmes ayant eu au moins un enfant n'avait été aussi élevée. Elle a encore augmenté pour les femmes nées en 1950 : 90 % ont eu au moins un enfant, et 70 % au moins deux. D'un autre côté, la fin du baby-boom s'est traduite par une raréfaction des familles nombreuses (à partir de quatre enfants surtout). La distribution de la taille des familles est devenue symétrique autour du mode à deux enfants : sur dix femmes nées en 1950, quatre ont eu deux enfants, deux en ont eu un seul et deux en ont eu trois, une femme n'a eu aucun enfant et enfin une femme a eu quatre enfants ou plus (figure 3).

Le souhait de limiter le nombre des enfants et la maîtrise de la fécondité ont diminué de moitié le nombre des mères de famille très nombreuses mais,

(1) Quand on calcule des âges moyens à partir des taux de fécondité des années récentes, on obtient des âges beaucoup plus élevés : d'après les taux de fécondité de l'année 2000, l'âge moyen des femmes à la naissance de leurs enfants s'élève à 29,7 ans et l'âge moyen à la naissance du premier enfant approche 28 ans [9]. Le mouvement de recul de la fécondité devrait donc se prolonger pour les femmes nées après 1960.

Figure 2 – Âge moyen des mères à la naissance de leurs enfants, selon la génération de naissance des mères



Sources : Insee, enquêtes Famille 1982, 1990 et 1999 [5] [6] [9].

Encadré 1

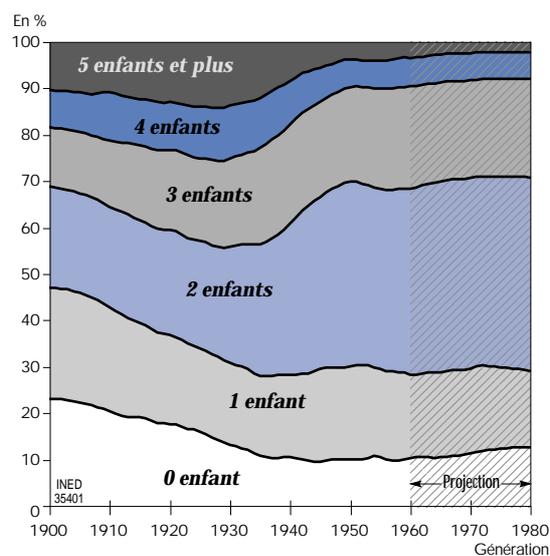
Les mesures de la fécondité

La descendance finale d'une génération représente le nombre moyen d'enfants mis au monde par les femmes nées au cours d'une année donnée et ayant survécu jusqu'à l'âge de 50 ans au moins. On l'estime directement par enquête auprès des femmes ou indirectement à partir des données de l'état civil, en faisant la somme des taux de fécondité par âge observés année après année, au fur et à mesure que la génération avance en âge.

Les femmes nées au cours des années 1950, âgées aujourd'hui de 40 à 50 ans, ont eu en moyenne 2,1 enfants (figure 1). Ce niveau correspond au remplacement des générations : comme il naît 105 garçons pour 100 filles, et que 1,1 % des filles décèderaient, dans les conditions actuelles de mortalité, avant l'âge d'avoir des enfants, 100 femmes doivent mettre au monde 207 enfants pour être « remplacées » par 100 filles atteignant l'âge d'avoir elles-mêmes des enfants.

L'indice conjoncturel de fécondité est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Il indique le nombre total d'enfants des femmes d'une génération fictive qui aurait à chaque âge la fécondité observée à cet âge l'année considérée. Depuis vingt-cinq ans, l'indice conjoncturel de fécondité est inférieur à 2,1 enfants par femme. Les générations se remplacent, mais l'âge à la maternité augmente et les générations accumulent un retard qui diminue le nombre annuel de naissances [1].

Figure 3 – Répartition des femmes selon le nombre final d'enfants



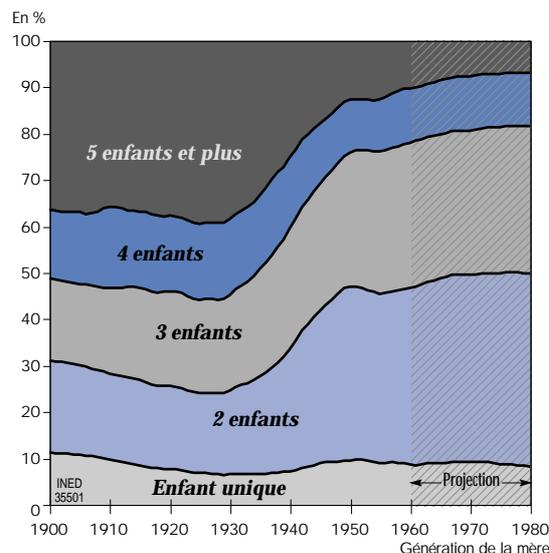
Note : La descendance par rang n'est connue de manière certaine que pour les femmes de plus de 50 ans, et avec une imprécision faible pour les femmes de plus de 40 ans (nées avant 1960). Pour les générations suivantes, la projection est fondée sur les taux de fécondité par rang de naissance des années 1996-1998 et suppose que la fécondité va rester stable à l'avenir.
Sources : Insee, état civil [2] [4], enquêtes Famille 1982, 1990 et 1999, recensement de 1946 et projections [5] [6] [9].

Encadré 2

Les sources d'information sur le rang des naissances

L'état civil enregistre le rang des naissances (c'est-à-dire le « numéro d'ordre » des enfants d'une femme), mais le rang hors mariage n'est pas toujours noté, et le rang dans le mariage est le plus souvent compté parmi les seuls enfants du mariage en cours. Les données de l'état civil ne permettent donc pas d'identifier précisément le rang de naissance des enfants d'une même mère. En 1946, le recensement comportait une question sur l'ensemble des enfants mis au monde par les femmes. Cette question a été supprimée en 1954 mais les enquêtes Famille réalisées depuis 1982 par l'Insee auprès d'une femme sur cinquante recueillent cette information [5] [6] [7]. En s'appuyant sur les différentes éditions de cette enquête et sur le recensement de 1946 — après correction des non-réponses —, on a pu reconstituer la descendance des femmes nées au cours du xx^e siècle. On a pu calculer le nombre moyen d'enfants qu'elles ont eus et l'âge moyen à la maternité ainsi que leur répartition selon le nombre d'enfants et, pour les femmes nées après 1920, l'âge qu'elles avaient à la naissance de leurs enfants successifs.

Figure 4 – Répartition des enfants selon le nombre d'enfants que compte leur fratrie (eux-mêmes compris)



Sources : voir figure 3.

dans le même temps, les mariages nombreux et précoces, les progrès sociaux liés à la généralisation des emplois salariés (congé de maternité, assurance de conserver son emploi) et la médicalisation des grossesses et des accouchements ont permis à neuf femmes sur dix de devenir mères, ce qui est considérable. Les femmes nées en 1960 ont tiré bénéfice de la « seconde révolution contraceptive » [10] : ayant les moyens de maîtriser leur fécondité par des méthodes efficaces de contraception et un accès plus aisé à l'avortement, elles ont eu moins d'enfants non désirés. Au total, la taille des familles s'est concentrée sur deux enfants.

◆ La taille des familles vue du côté des enfants

Cette concentration est encore plus frappante quand on s'intéresse à la taille de la famille non plus du point de vue des femmes mais du point de vue des enfants. Bien entendu, les enfants appartiennent à une fratrie d'au moins un enfant, et les familles sans enfant sont exclues. Mais le changement de perspective entre le point de vue des enfants et celui de leurs mères est encore plus important (encadré 3).

Parmi les enfants dont la mère est née entre 1900 et 1930, plus de la moitié sont issus d'une fratrie de quatre enfants ou plus, alors que seulement 20% à 25% des femmes ont eu quatre enfants ou davantage (moins de 30% des femmes ayant eu au moins un enfant) (figure 4). Parmi les enfants dont la mère est née en 1930, les enfants uniques deviennent moins fréquents, mais au total la composition des fratries se modifie peu. En revanche, on observe un véritable bouleversement

Tableau 1 – Répartition de 100 femmes et de 100 enfants selon la taille de la fratrie, pour trois générations de femmes

Nombre d'enfants	Femmes nées en...			Taille de la fratrie (1)	Enfants dont les mères sont nées en...		
	1900	1930	1960		1900	1930	1960
0	23	13	10	0	0	0	0
1	24	18	18	1	11	7	9
2	22	26	40	2	21	19	38
3	13	18	22	3	18	20	32
4	7	10	7	4	14	16	12
5	4	6	2	5	10	11	5
6 et +	7	9	1	6 et +	26	27	4
Total	100	100	100	Total	100	100	100
Moyenne	2,1	2,7	2,1	Moyenne	4,2	4,5	2,8

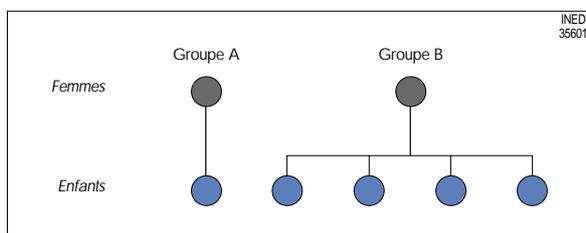
(1) Nombre de frères et sœurs y compris l'individu de référence.

Sources : voir figure 3.

Encadré 3

La taille de la fratrie : la famille vue par les enfants

Prenons 100 femmes A ayant chacune 1 enfant et 100 femmes B ayant 4 enfants. Les deux groupes de femmes sont numériquement à égalité, alors que l'on compte 4 fois plus d'enfants dans les fratries B que dans les fratries A (400 contre 100). De façon générale, le poids des familles nombreuses est plus élevé parmi les enfants qu'il ne l'est parmi les femmes. C'est pourquoi la taille de la fratrie (le nombre moyen de frères et sœurs y compris l'individu de référence) dans une population est supérieure au nombre moyen d'enfants chez les femmes ayant donné naissance à cette population.



	Nombre d'enfants			Nombre moyen d'enfants ou taille moyenne de la fratrie
	1 (groupe A)	4 (groupe B)	Ensemble	
Femmes	100	100	200	2,5
Enfants	100	400	500	3,4

chez les enfants dont la mère est née en 1960 : si les enfants uniques restent peu nombreux — à peu près un enfant sur dix —, les enfants issus de fratrie très nombreuse (5 enfants ou plus) ne comptent plus que pour 10% des enfants au lieu de 40% trente ans plus tôt.

On peut résumer ce bouleversement en comparant quatre générations du xx^e siècle : les femmes nées en 1900, leurs filles nées vers 1930, leurs petites-filles nées vers 1960 et leurs arrière-petites-filles nées vers 1990 (tableau 1).

Un quart (26 %, soit 7 % + 19 %) des enfants des femmes nées en 1930 (qui sont donc nés vers 1960) sont enfants uniques ou ont un seul frère ou une seule sœur, et autant (27 %) appartiennent à une fratrie comprenant six enfants ou davantage. Près de la moitié de leurs enfants (47 %, soit 9 % + 38 %) ont ou auront une fratrie restreinte (un ou deux enfants), tandis que moins d'un sur vingt (4 %) appartiendront à une famille très nombreuse (six enfants ou davantage).

À ces frères et sœurs de même mère peuvent s'ajouter quelques demi-frères et demi-sœurs de même père mais d'une autre mère, qui ne sont pas comptabilisés ici [11]. Mais au total, les fratries des enfants d'aujourd'hui sont beaucoup moins nombreuses que ne l'étaient celles de leurs parents. Depuis la fin du baby-boom, le modèle familial à deux ou trois enfants par fratrie est devenu dominant (plus de deux enfants sur trois), tandis que plus de la moitié des parents d'aujourd'hui sont encore issus d'une famille d'au moins quatre enfants.

RÉFÉRENCES

- [1] LÉVY M.L. – « Le calendrier de la fécondité », *Population et Sociétés*, n° 249, 1990.
- [2] BEAUMEL C., DOISNEAU L., VATAN M. – *La situation démographique en 1998 : mouvement de la population*, Insee résultats, n° 738-739, série Démographie-société, n° 80-81, 291 p., 2001.
- [3] FESTY P. – « Vingtième rapport sur la situation démographique de la France. Où en est la fécondité française ? », *Population*, 1991/5, p. 1105-1161.
- [4] SARDON J.-P. – « Le remplacement des générations en Europe depuis le début du siècle », *Population*, 1990/6, p. 947-968.
- [5] DESPLANQUES G. – *Fécondité générale. Résultats de l'enquête Famille*, Coll. « Archives et documents », n° 143, Paris, Insee, 248 p., 1985.
- [6] LAVERTU J. – *Fécondité et calendrier de constitution des familles : enquête famille 1990*, Insee résultats, n° 579, série Démographie-société, n° 62, 144 p., 1997.
- [7] CASSAN F., HÉRAN F., TOULEMON L. – « L'étude de l'histoire familiale : l'édition 1999 de l'enquête Famille », *Courrier des statistiques*, n° 93, p. 25-37, 2000.
- [8] DAGUET F. – « L'évolution de la fécondité des générations nées de 1917 à 1949 : analyse par rang de naissance et niveau de diplôme », *Population*, 2000/6, p. 1021-1034.
- [9] TOULEMON L., MAZUY M. – « Les naissances sont retardées mais la fécondité est stable », *Population*, 2001/4, p. 611-644.
- [10] LERIDON H. *et al.* – *La seconde révolution contraceptive. La régulation des naissances en France de 1950 à 1985*, Coll. « Travaux et documents de l'Ined », cahier n° 117, 380 p., 1987.
- [11] VILLENEUVE-GOKALP, C. – « La double famille des enfants de parents séparés », *Population*, 1999/1, p. 9-35.